

Avis : 12-14

Membres présents et représentés : 07 sur 08 membres à voix délibérative

**Modification du règlement intérieur de l'Ecole.**

La modification intègre d'une part la création du CHSCT et son règlement intérieur et d'autre part vient supprimer le conseil de direction élargi suite au rapport de l'IGAENR. Le CD élargi est remplacé par une réunion cadre animée tous les 15 jours par le Directeur Général des Services.

*L'actualisation du règlement intérieur est soumise au vote.*

Avis du CT	Nombre de votants :		
	Pour	Contre	Abstention
Représentants des personnels	7		

Le Directeur de l'ENSAIT

Xavier FLAMBARD

---

DATE D'AFFICHAGE : 11/01/2013

---